

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 23 MAI 2020**

Date de convocation : 18 mai 2020

Date d'affichage : 18 mai 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à dix heures.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA.

Secrétaire : M. Cédric DA SILVA

<p><b><u>DELIBERATIONS :</u></b></p> <p><b><u>N°2020/003</u></b></p> <p><b><u>N°2020/004</u></b></p> <p><b><u>N° 2020/005</u></b></p>	<p>La séance a été ouverte sous la présidence de M. Bernard Christian TOULLIC – Maire sortant qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer dans leurs fonctions les quinze Conseillers Municipaux.</p> <p>M. Jean-Claude LESAGE, doyen d'âge parmi les Conseillers Municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire</p> <p><b><u>PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU MAIRE :</u></b> M. Pascal LEFEVRE est élu Maire avec 15 voix pour.</p> <p><b><u>CREATION DES POSTES D'ADJOINTS :</u></b> Création de 4 postes d'adjoints au Maire et élection des personnes occupant les postes ainsi créés. Décidé à l'unanimité par le Conseil.</p> <p><b><u>ELECTION DES ADJOINTS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1<sup>er</sup> Adjoint : Mme Marie-Laure PICARD est élue avec 15 voix pour</li><li>• 2<sup>ème</sup> Adjoint : Mme Maryse DELIGNY est élue avec 13 voix pour. M. Joël JOUGLET a obtenu 1 voix. 1 bulletin blanc ou nul.</li><li>• 3<sup>ème</sup> Adjoint : Mme Aline BOCQUET est élue avec 13 voix pour. M. Joël JOUGLET a obtenu 1 voix. 1 bulletin blanc ou nul.</li><li>• 4<sup>ème</sup> Adjoint : M. Jacques DE COCK est élu avec 14 voix pour. M. JOËL JOUGLET a obtenu 1 voix.</li></ul> <p>La séance est levée à 11h05.</p>
---	--



Tél : 03.44.76.84.84  
Fax : 03.44.75.03.85

**DEPARTEMENT DE L'OISE**  
**ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE**  
**CANTON DE THOUROTTE**  
**MAIRIE DE PIMPRESZ**

Date de convocation :

18 mai 2020

Date d'affichage :

18 mai 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

**N°2020/003**

Objet de la délibération :

**PROCES VERBAL DE  
L'ELECTION DU MAIRE**

L'an deux mille vingt, le 23 mai à 10 heures.

L'An deux mil vingt, le vingt trois mai à dix heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bernard Christian TOULLIC, Maire sortant, conformément aux articles L .2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA

Absents excusés :

Absents non excusés :

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Bernard Christian TOULLIC, Maire sortant, qui, après appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. Jean-Claude LESAGE, doyen d'âge parmi les Conseillers Municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M Cédric DA SILVA.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-7 et L. 2122-8 L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 de ce code.

après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nul : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu : M. Pascal LEFEVRE, quinze voix. ( 15 )

M. Pascal LEFEVRE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été installé.

M. Pascal LEFEVRE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

La séance est levée à 11h05.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 25 mai 2020

SOUS-PREFECTURE  
25 MAI 2020  
DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE  
Maire





Tél : 03.44.76.84.84  
Fax : 03.44.75.03.85

**DEPARTEMENT DE L'OISE**  
**ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE**  
**CANTON DE THOUROTTE**  
**MAIRIE DE PIMPRESZ**

Date de convocation :

23 mai 2020

Date d'affichage :

23 mai 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

**N°2020/004**

Objet de la délibération :

**CREATION DES POSTES  
D'ADJOINTS**

L'an deux mille vingt, le 23 mai à 10 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaiet présents : M. Pascal LEFEVRE, M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA, formant la majorité en exercice.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : M. Cédric DA SILVA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la Commune un effectif maximum de 4 adjoints ;

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

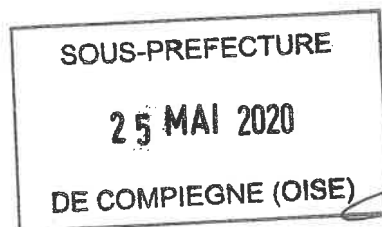
- la création de 4 postes d'adjoints au Maire ;
- de faire procéder à l'élection des personnes occupants les postes ainsi créés.

La séance est levée à 11h05.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 23 mai 2020

Pascal LEFEVRE  
Maire





Tél : 03.44.76.84.84  
Fax : 03.44.75.03.85

**DEPARTEMENT DE L'OISE**  
**ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE**  
**CANTON DE THOUROTTE**  
**MAIRIE DE PIMPRESZ**

Date de convocation :

23 mai 2020

Date d'affichage :

23 mai 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

**N°2020/005**

Objet de la délibération :

**ELECTION DES ADJOINTS**

L'an deux mille vingt, le 23 mai à 10 heures.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCHI, Mme Elisabeth DE FARIA, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Mélina PEIXOTO, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAL, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire : M. Cédric DA SILVA

Vu la décision du Conseil Municipal de créer 4 postes d'adjoints ;

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du Premier adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0  
nombre de bulletins : 15  
bulletins blancs ou nul : 0  
suffrages exprimés : 15  
majorité absolue : 8

A obtenu : Mme Marie-Laure PICARD, 15 voix.

Mme Marie-Laure PICARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée premier adjoint au Maire et immédiatement installée.

Election du Deuxième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0  
nombre de bulletins : 15  
bulletins blancs ou nul : 1  
suffrages exprimés : 14  
majorité absolue : 8

ont obtenu : Mme. Maryse DELIGNY : 13 voix.  
M. Joël JOUGLET : 1 voix.

Mme. Maryse DELIGNY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième adjoint au Maire et immédiatement installée.

Election du Troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

nombre de bulletins : 15

bulletins blancs ou nul : 1

suffrages exprimés : 14

majorité absolue : 8

ont obtenu : Mme. Aline BOCQUET : 13 voix.

M. Joël JOUGLET : 1 voix.

Mme. Aline BOCQUET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième adjoint au Maire et immédiatement installée.

Election du Quatrième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

nombre de bulletins : 15

bulletins blancs ou nul : 0

suffrages exprimés : 15

majorité absolue : 8

ont obtenu : M. Jacques DE COCK : 14 voix.

M. Joël JOUGLET : 1 voix.

M. Jacques DE COCK ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé quatrième adjoint au Maire et immédiatement installé.

La séance est levée à 11h05.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 23 mai 2020

Pascal LEFEVRE  
Maire

